



## Conseil Communautaire du 9 mai 2023 à 19 h 00

### LISTE DES DELIBERATION AFFICHEE LE 17.05.2023

**Étaient présents** : *Aisy-Sur-Armançon* : M. MURAT Olivier, *Ancy-Le-Franc* : M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, *Ancy-Le-Libre* : Mme BURGEVIN Véronique, *Argenteuil-Sur-Armançon* : M. MUNIER Patrice, *Arthonnay* : M. LEONARD Jean-Claude, *Bernouil* : M. FOURNILLON Dominique, *Cheney* : M. CALONNE Marc, *Collan* : Mme GIBIER Pierrette, *Cruzy-Le-Châtel* : M. DURAND Thierry, *Cry-Sur-Armançon* : M. DE PINHO José, *Dannemoine* : M. KLOËTZLEN Eric, *Dyé* : M. DURAND Olivier, *Epineuil* : Mme JOUVEY Maryline, Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, *Flogny La Chapelle* : M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, *Fulvy* : M. HERBERT Robert, *Gigny* : M. REMY Georges, *Jully* : M. FLEURY François, *Junay* : M. PROT Dominique, *Lézennes* : Mme RIS Jeannine, *Mélinesy* : M. BOUCHARD Michel, *Nuits-Sur-Armançon* : M. GONON Jean-Louis, *Pacy-Sur-Armançon* : M. GOUX Jean-Luc, *Pimelles* : M. RETIF Adrien, *Ravières* : M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, *Roffey* : M. GAUTHERON Rémi, *Rugny* : M. NEVEUX Jacky, *Saint-Martin-Sur-Armançon* : M. LEMAIRE Benjamin, *Sennevoy-Le-Bas* : Mme RAOUX Roseline, *Sennevoy-Le-Haut* : M. MARONNAT Jean-Louis, *Serrigny* : Mme THOMAS Nadine, *Stigny* : Mme DOLLIER Anne, *Tanlay* : M. DELPRAT Eric, M. ROY Yohan, Mme YVOIS Caroline, *Thorey* : M. NICOLLE Régis, *Tissey* : M. SABOURIN Sébastien, *Tonnerre* : Mme ELBACHIR Nicole, M. HAMAM Nabil, *Trichy* : Mme GRIFFON Delphine, *Vézannes* : M. LHOMME Régis, *Vézennes* : M. SOEHNLEN Pascal, *Villiers-Les-Hauts* : M. BERCIER Jacques, *Vireaux* : M. PONSARD José, *Viviers* : Mme JOUSSEAU Catherine, *Yrouerre* : M. PIANON Maurice.

**Excusés ayant donné pouvoir** : *Chassignelles* : Mme JERUSALEM Anne (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), *Molosmes* : M. BUSSY Dominique (a donné pouvoir à M. LEONARD Jean-Claude), *Perrigny-Sur-Armançon* : Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie (a donné pouvoir à M. GONON Jean-Louis), *Sambourg* : M. PARIS Stéphane (a donné pouvoir à M. PONSARD José), *Tonnerre* : M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. CALONNE Marc), *Tronchoy* : M. DEZELLUS Emmanuel (a donné pouvoir à M. LEMAIRE Benjamin).

**Absents excusés** : *Flogny La Chapelle* : Mme DRUJON Nathalie, *Quincerot* : M. BETHOUART Serge, *Tonnerre* : Mme AGUILAR Dominique, M. LETRILLARD Laurent, *Villon* : Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine.

**Absents non excusés** : *Argentenay* : M. TRONEL Michel, *Baon* : M. CHARREAU Philippe, *Gland* : Mme CAMUS-NEYENS Sandrine, *Lézennes* : M. BRUMEAUX Michel, *Tonnerre* : Mme BAILICHE Bahya, M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, Mme DUFIT Sophie, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane.

**Secrétaire de séance** : Mme RIS Jeannine

**Date de convocation** : 21 avril 2023

En exercice	Présent.e.s	Absent.e.s	Pouvoir(s)	Votants
75	50	19	6	56

Le procès-verbal du conseil communautaire du 30 mars 2023 a été approuvé à l'unanimité.

• **Délibération n° 42-2023 : ADMINISTRATION GENERALE – Election – Election de nouveaux vice-présidents**

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6, L. 5211-6-1 et L. 5211-9,

Vu la délibération n° 34-2020 du conseil communautaire de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB) du 15 juillet 2020 relative à l'élection des vice-présidents,

Vu la délibération n° 87-2021 du conseil communautaire de la CCLTB du 30 septembre 2021 supprimant un poste de vice-président et modifiant la composition du bureau communautaire,

Vu les courriers de Monsieur le Préfet de l'Yonne en date du 23 mars 2023 acceptant les démissions de Monsieur Cédric CLECH et Madame Emilie ORGEL de leur fonction respective de 2<sup>ème</sup> Vice-président et 5<sup>ème</sup> Vice-présidente,

Vu le procès-verbal de l'élection des vice-présidents annexé à la présente délibération,

Vu les résultats du scrutin,

**DÉCIDE**

De proclamer les résultats suivants :

**Deuxième vice-président :**

Monsieur Sébastien SABOURIN est proclamé deuxième vice-président et a été immédiatement installé.

**Cinquième vice-président :**

Monsieur Jean-Marc DICHE est proclamé cinquième vice-président et a été immédiatement installé.

• **Délibération n° 43-2023 : ADMINISTRATION GENERALE – Vote sur la modification ou le maintien de la composition du bureau communautaire**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu la délibération n° 33-2020 du conseil communautaire de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB) en date du 15 juillet 2020 approuvant la composition du bureau communautaire aux seuls membres de l'exécutif (soit la présidente et 7 vice-présidents),

Vu la délibération n° 80-2020 du conseil communautaire de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB) en date du 8 octobre 2020 portant modification de la composition du bureau communautaire en y ajoutant 18 autres membres,

Vu la délibération n° 81-2020 du conseil communautaire de la CCLTB en date du 8 octobre 2020 portant élection des 18 autres membres du bureau communautaire,

Vu la délibération n° 87-2021 du conseil communautaire de la CCLTB en date du 30 septembre 2021 modifiant la composition du bureau communautaire comme suit :

- La président,
- 6 vice-présidents,
- 18 autres membres,

Vu le courrier en date du 13 avril 2023 de Monsieur Thomas LEVOY, Maire, Conseiller communautaire titulaire de la commune de TISSEY et membre du bureau communautaire, annonçant sa démission de son mandat de Conseiller communautaire et, par voie de conséquence, de son poste de membre du bureau communautaire,

Le président de séance invite les conseillers communautaires à se prononcer :

- Soit pour modifier la composition du bureau communautaire comme suit :
  - o La présidente,
  - o 6 vice-présidents,
  - o 17 autres membres.
  
- Soit pour maintenir la composition du bureau communautaire, soit :
  - o La présidente,
  - o 6 vice-présidents,
  - o 18 autres membres.

*Dans cette hypothèse, l'élection d'un (de) nouveau(x) membre(s) du bureau communautaire au scrutin secret à la majorité absolue doit avoir lieu.*

<b>Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire</b>	<b>56</b>	<b>pour la modification</b>
	<b>0</b>	<b>pour le maintien</b>
	<b>0</b>	<b>abstention</b>

**MODIFIE** la composition du bureau communautaire comme suit :

- o La présidente,
- o 6 vice-présidents,
- o 17 autres membres,

**PREND NOTE** que Monsieur Thomas LEVOY ne fait plus partie des membres du bureau,

**DIT** que, conformément à la délibération n° 81-2020 du conseil communautaire du 8 octobre 2020, les 17 autres membres du bureau communautaire sont donc :

- Madame Véronique BURGEVIN,
- Monsieur Eric DELPRAT,
- Monsieur Claude DEPUYDT,
- Monsieur Olivier DURAND,
- Monsieur Thierry DURAND,
- Monsieur François FLEURY,
- Monsieur Rémy GAUTHERON,
- Madame Pierrette GIBIER,
- Monsieur Jean-Louis GONON,
- Monsieur Jean-Luc GOUX,
- Monsieur Lucas MANUEL,
- Monsieur Jean-Louis MARONNAT,
- Madame Chantal PRIEUR,
- Monsieur Dominique PROT,
- Monsieur Christian ROBERT,
- Monsieur Yohan ROY,
- Madame Sylviane TOULON.

---

**TOUTES LES DELIBERATIONS ET LES ANNEXES SONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET**  
**[HTTPS://WWW.LETONNERROISENBOURGOGNE.FR/LA-CCLTB/LES-CONSEILS-COMMUNAUTAIRES](https://www.letonnerroisenbourgogne.fr/LA-CCLTB/LES-CONSEILS-COMMUNAUTAIRES)**

**OU AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LE TONNERROIS EN BOURGOGNE »**

**(1<sup>ER</sup> ETAGE, BATIMENT LE SEMAPHORE, 2 AVENUE DE LA GARE, 89700 TONNERRE)**

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H 00 A 12 H 00 ET DE 13 H 30 A 17 H 00**